



Sports et plein air

Val-d'Or

RAPPORT ANNUEL 2020

CORPORATION DES PARCS ET ESPACES RÉCRÉATIFS DE VAL-D'OR

Avril 2021



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

Table des matières

1 - AVANT-PROPOS	3
2 - CORPORATION DES PARCS ET ESPACES RÉCRÉATIFS DE VAL-D'OR	4
3 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS	7
4 - EMBELLIR VAL-D'OR	12
5 - PLAN D'ACTION 2021	22
6 - CONCLUSION	29

1 - Avant-propos

En 2020, la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or disposait d'un budget de 140 000 \$, celui-ci étant accordé par le conseil municipal.

D'importants projets ont été réalisés en 2020 touchant autant des projets d'aménagement que d'études de dossier. Afin d'y parvenir, la Corporation est appuyée par des investissements majeurs prévus au programme triennal d'immobilisations.



2 - Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or



2.1 - MANDAT ET RESPONSABILITÉS

Le mandat de la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs consiste à :

- Orienter le développement et le réaménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or;
- Agir en tant que principal interlocuteur pour tous les enjeux qui concernent la Forêt récréative de Val-d'Or et le développement récréotouristique de ce territoire;
- Agir à titre d'organisme consultatif auprès du conseil de ville;
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la municipalité.



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

Les responsabilités de la Corporation sont :

- Évaluer le potentiel de développement et d'aménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable sur le territoire et agir à titre de conseiller de la Ville en cette matière;
- Planifier et dresser un échéancier de réalisation des projets de développement et d'aménagement correspondant aux besoins de la population et formuler des recommandations au conseil de ville;
- Développer une expertise en aménagement urbain;
- Recevoir et assurer le suivi des demandes formulées par les citoyens et les organismes valdoriens relatif à son champ d'activité.

2.2 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2019, le conseil d'administration se composait des personnes suivantes :

- **M. Robert Marchand**, président;
- **M. Camil St-Hilaire**, vice-président;
- **M. Ian Bélanger**, secrétaire-trésorier;
- **M. Maxime Gagné**, directeur;
- **M. Martin St-Denis**, directeur;
- **Mme Véronique Bédard**, déléguée du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue;
- **Mme Céline Gaudet**, déléguée et partenaire associée d'Embellir Val-d'Or;
- **Mme Céline Brindamour**, déléguée du conseil municipal;
- **M. André Leclerc**, délégué du Service des infrastructures urbaines;
- **M. Jocelyn Hébert**, délégué du Comité consultatif d'urbanisme;
- **Mme Chantal Grenier**, représentante élue;
- **M. Marc-André Bastien**, délégué du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

3 - Résumé des activités

3.1 - ÉVÉNEMENTS

En raison de la pandémie reliée à la COVID-19, les activités «Val-d'Or S'embellit» et «Mois de l'arbre et des forêts» n'ont pu avoir lieu.

3.2 - PARCS-ÉCOLES

Le budget de 10 000 \$ attribué annuellement à des projets de parcs-écoles a été transféré au projet du parc du Château-d'eau puisque la Corporation n'a pas reçu la demande du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

3.3 - PARC DU CHÂTEAU-D'EAU - PHASE I

L'été 2020 a permis de compléter la phase I qui consistait à réaménager l'aire de jeu du parc. Cette phase comprenait également la réalisation d'une nouvelle aire voie de circulation au site à partir du chemin Sullivan. Le projet a été supervisé et réalisé par le Service des infrastructures urbaines de la Ville de Val-d'Or.



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

Parc du Château-d'eau (suite)

Pour ce projet, la Corporation a alloué à ce projet un budget de 85 000 \$, les investissements supplémentaires étant assurés par le programme triennal d'immobilisations.

Le réaménagement de l'aire de jeu a nécessité un investissement de 455 990 \$:

- Achat et installation de l'aire des modules de jeu
- Installation d'une clôture
- Aménagement d'un sentier au pourtour de l'aire de jeu



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

3.4 - PARCOURS D'HÉBERTISME DE LA FORÊT RÉCRÉATIVE

Tel que prévu au plan directeur de la Forêt récréative, un parcours d'hébertisme constitué de neuf (9) stations a été réalisé. Des investissements de 180 000 \$ ont été engagés et provenant de différentes sources:

- Corporation des Parcs : 60 000 \$
 - Programme municipal : 60 000 \$
 - Programme gouvernemental : 60 000 \$
-
- Total : 180 000 \$





CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or



Val-d'Or

RÉSEAU CYCLABLE DE VAL-D'OR

ÉTUDE QUALITATIVE

N. D. : 19-7109

OCTOBRE 2020

TRAME ARCHITECTURE + PAYSAGE



3.5 - ÉTUDE DU RÉSEAU CYCLABLE

La Corporation des Parcs et Espaces récréatifs en collaboration avec la Ville de Val-d'Or, a inauguré le réseau cyclable municipal en 2007. Ce réseau est constitué d'environ 50 km de voies cyclables.

Après une dizaine d'années d'exploitation, la Corporation voulait valider si le réseau répondait encore aux besoins et à cet effet, un sondage a été réalisé auprès de la population. En fonction des éléments recueillis du sondage, une étude a été produite et avait comme objectif d'émettre des recommandations. Le mandat a été réalisé par une firme d'architectes et a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Ville de Val-d'Or.

3.6 - INVESTISSEMENTS 2020

PROJETS	PRÉVUS	RÉELS
Parcs-écoles	10 000 \$	0 \$
Parc des Marais	20 000 \$	0 \$
Parc du Château-d'eau, phase I	58 000 \$	85 000 \$
Forêt récréative parcours d'hébertisme	60 000 \$	60 000 \$
	<u>Total: 148 000 \$</u>	<u>Total: 145 000 \$</u>

L'exercice financier 2020 se termine avec un surplus de 3 000 \$.

4 - Embellir Val-d'Or



Embellir
Val-d'Or

« Participer à l'amélioration de la qualité de notre milieu de vie », voilà la mission que poursuit Embellir Val-d'Or depuis 2009. Pour y arriver, l'organisme s'est donné comme objectif d'accompagner, soutenir, reconnaître et valoriser ses concitoyen(ne)s et citoyens corporatifs dans leurs efforts d'embellissement de notre ville. Différentes activités horticoles sont proposées à nos concitoyen(ne)s de tous âges (la plupart, sans frais pour les participants).

Dans le cadre de ses activités, Embellir Val-d'Or contribue à la SENSIBILISATION par la pratique de méthodes de culture respectueuses de l'environnement (NON aux produits chimiques, OUI à l'utilisation responsable de l'eau potable, au compostage, à la récupération d'eau de pluie); par ailleurs, Embellir Val-d'Or fait la promotion des nombreux bienfaits du jardinage (activités physiques de plein air, exposition au soleil, stimule la créativité, permet d'agir sur son environnement, et est une activité propice au partage avec toute la famille).

4.1 - ADOPTION DE PLATES-BANDES & PERMACULTURE

En collaboration avec une équipe de bénévoles, nettoyage et ajout de feuilles mortes à la plate-bande du centre au Marché Public; mise en terre de nouveaux plants et installation de Logissol-O, permettant un arrosage direct aux racines; désherbage au besoin; participation de bénévoles pour la réalisation de ces tâches.

Réalisation de la plaque d'information portant sur la PERMACULTURE, laquelle a été installée à la plate-bande du centre au Marché Public, à la fin juin; cette plaque (comprenant texte et images) porte sur cette technique simple et peu coûteuse ne comprenant aucun engrais chimique, aucun pesticide, aucun compost ou paillis commercial; de ce fait, un minimum d'entretien est requis, les coûts sont minimes et les résultats sont au rendez-vous.



1er septembre 2020 - Inauguration de la plaque de la permaculture, lors d'un 5 à 7.

4.2 - COMMUNICATIONS WEB (PAGE FACEBOOK & SITE WEB)

En cette année de pandémie, Embellir Val-d'Or prend le virage Web & Facebook, dans le but de garder le contact avec l'ensemble des citoyens et des citoyennes de Val-d'Or et de maintenir un lien avec le plus grand nombre de bénévoles d'EVD.

Depuis le début du mois de mai, et ce jusqu'à la fin septembre 2020, de nouvelles capsules d'information horticole (11) et vidéo (4) ont été diffusées.

NOUVELLES CAPSULES WEB	ENTREPRISE DE LA SEMAINE	RÉSIDENCE DE LA SEMAINE
4 Capsules vidéo : 15 757		Chronique recrutement : 9248
	29 213	
11 chroniques avec photos : 17 197		Les photos des résidences : 15 189
32 954	29 213	24 437
PORTÉE TOTALE : 86 604		



- Données provenant de l'achalandage sur Facebook durant la période du 6 mai au 9 octobre 2020.

4.3 - EMBLÈME FLORAL DE LA VILLE DE VAL-D'OR - HEMEROCALLIS "THREE TIERS"

Vente de la fleur-emblème : 442 plants

Dons de la fleur-emblème : 262 plants

- Par la ville de Val-d'Or (250 à des citoyens lors de l'ouverture du marché public)
- Par Embellir Val-d'Or (à des citoyens et citoyens corporatifs)

Ville de Val-d'Or : Augmentation significative de plants de la fleur emblème dans les nouveaux projets d'aménagement municipaux.



Embellir
Val-d'Or



4.4 - JARDIN COMMUNAUTAIRE URBAIN

2020, une année très particulière, distanciation, désinfection, diminution des participants, mais quand même un succès.

Les six (6) jardiniers présents ont respecté les règles sanitaires et se sont assurés d'un succès pour la production de leur jardinet.

Réparation et relocalisation de l'enseigne (Jardinier Ludger Marcoux) du Jardin Communautaire au Marché Public.



4.5 - JARDINS SOLIDAIRES

Jardin communautaire urbain a prêté à Jardins Solidaires, 2 jardinets en 2020 pour la semence de pommes de terre et de bettes à carde; la récolte a été remise à la Banque Alimentaire du CBVO.

Embellir,
Val-d'Or



4.6 - ROUTE DES FLEURONS - VOLET INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

En cette période de pandémie, nous nous sommes dédiés à promouvoir les entreprises de la semaine et à féliciter les nouvelles entreprises ayant réalisé un projet d'aménagement.

Même si on croit avoir épuisé la liste des entreprises ayant fait des efforts pour améliorer leur devanture, en sillonnant les rues commerciales et industrielles, on réussit à découvrir de petits bijoux d'aménagement. Encore une fois cette année, dix (10) entreprises ont été retenues et promues comme « Entreprise de la semaine » :

- Cummins
- Ville de Val-d'Or (Parc des Marais)
- MRC de la Vallée-de-l'Or
- Au Grenier des Saveurs
- Ville de Val-d'Or (Intersection Boul. des Pins et 7ième rue)
- Immeubles André Soucy
- Desrochers construction Inc.
- Les entreprises Parlec Ltée
- Eldorado Gold Québec
- Nettoyeur Dumas



4.7 - ROUTE DES FLEURONS - VOLET RÉSIDENTIEL

Le volet résidentiel permet aux citoyen(ne)s de Val-d'Or de faire parvenir une photo coup de cœur de leur aménagement paysager en façade de leur résidence. Certaines photos de ces aménagements résidentiels apparaissent sur la plateforme web d'Embellir Val-d'Or depuis plusieurs étés.

L'objectif d'Embellir Val-d'Or est d'encourager ses concitoyen(ne)s à faire valoir leur travail d'embellissement horticole au niveau résidentiel; cette initiative est également appuyée par notre programme Route des Fleurons - volet résidentiel - qui fait la promotion du verdissement et de l'embellissement paysager au niveau du secteur résidentiel. Il s'agit d'un incitatif financier offerts aux citoyen(ne)s de secteurs résidentiels ciblés. Les gens peuvent s'inscrire lorsqu'une promotion en ce sens est lancée par Embellir Val-d'Or.



4.8 - TABLE MUNICIPALE D'EMBELLISSEMENT

Embellir Val-d'Or a poursuivi ses travaux relativement à la mise sur pied d'une table municipale d'embellissement dont le but premier est de convenir d'un plan d'action incluant un échéancier de réalisation partagé par les acteurs concernés et permettant l'intégration des priorités d'actions.

Comité municipal d'embellissement

Démarrage des travaux dudit comité et tenue de la première rencontre, le 2 novembre 2020.

Membres du comité :

- Ian Bélanger, directeur Service sports et plein air - Ville de Val-d'Or;
- Céline Gaudet, présidente - Embellir Val-d'Or;
- André Leclerc, directeur division ingénierie Infrastructures urbaines - Ville de Val-d'Or;
- Robert Marchand, président - Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or;
- Serge Martel, chargé de projet - Embellir Val-d'Or.

4.9 - ACTIVITÉS MODIFIÉES OU ANNULÉES - COVID-19

Certaines activités ont été réalisées, avec grand succès, via le web; toutefois, quelques-unes ont dû être annulées, dans les circonstances.



5 - Plan d'action 2021

En 2021, la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or disposera d'un budget de 148 410 \$. Son budget combiné aux investissements du programme triennal d'immobilisations, contribuera à réaliser des projets structurants pour la qualité de vie à Val-d'Or.



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

5.1 - PARC DES PIONNIERS

En 2021, la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or ne participera pas financièrement à ce projet, mais il importe de mentionner les investissements majeurs inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour cette année. En effet en 2021, un investissement de 300 000 \$ ainsi qu'une somme de 247 000 \$ issue du fond de développement de parc permettra d'entamer d'importants travaux. Un investissement de 300 000 \$ est également inscrit en 2022 au PTI.

Compte tenu de la construction d'un édifice à logements sur le terrain du parc, un comité de travail a été créé afin d'actualiser le concept d'aménagement.

5.2 - PARCS-ÉCOLES

Cette année, la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or prévoit le montant 10 000 \$ au projet de parcs-écoles de l'école Notre-Dame-du-Rosaire de Sullivan.



5.3 - PARC DU CHÂTEAU-D'EAU, PHASE II

La phase II du parc du Château-d'eau consiste à :

- Verdir le site : gazon, plantation d'arbres;
- Aménager un sentier multiusager;
- Éclairer le site;
- Créer des aires d'ombrage;
- Installation de trois (3) blocs d'escalade.

Cette phase est évaluée à 236 000 \$ et la Corporation y prévoit un budget de 53 000 \$.

5.4 - PARC MAISON DU CITOYEN

Les équipements de l'aire de jeu à la Maison du Citoyen sont désuets et leur remplacement est à envisager. Lors de la phase I, la Corporation alloue un budget de 35 000 \$ et la première étape consistera à démanteler les équipements sur place et sécuriser le site.



5.5 - PARC DES MARAIS

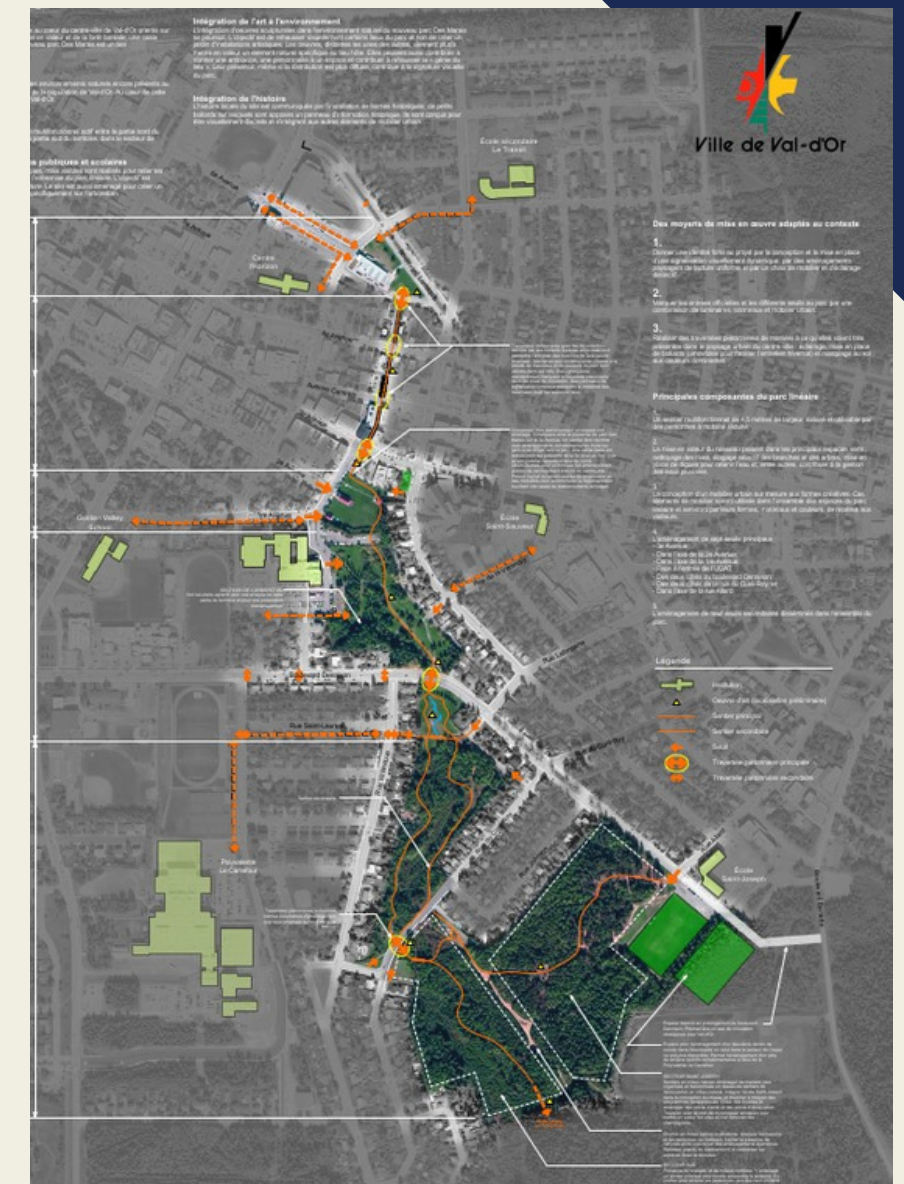
Le parc des Marais se situe au cœur d'un parcours linéaire au fort potentiel qui établit un lien entre des quartiers résidentiels et le centre-ville de Val-d'Or. La Corporation a donc mandaté une firme afin d'élaborer un plan directeur de ce parcours linéaire. Ce plan, qui a été déposé en 2019, présentait de façon générale, les vocations des différentes sections du parc linéaire.

Toujours en 2019, la Corporation a mandaté la même firme pour définir plus précisément la vocation de la section aménagée du parc soit celle comprise entre le boulevard Dennison et l'UQAT. Un projet d'arboretum est donc planifié à cette portion du parc et des partenaires se sont manifestés favorables au projet.

En 2021, la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or prévoit un budget de 15 000 \$ dans le but d'établir un concept d'aménagement de la section du parcours linéaire comprise entre le parc de la Côte de 100 pieds au boulevard Dennison.



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or



5.6 - FORÊT RÉCRÉATIVE

En 2021, deux (2) options de projet sont proposées :

1. Sécuriser l'intersection d'un sentier de vélo de montagne et l'aire d'attente de la station d'hébertisme "tyrolienne";
2. Ajout d'une station d'hébertisme.



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

Si les coûts de l'option 1 le permettent, il sera possible d'intégrer une nouvelle station d'hébertisme.

Un budget de 35 000 \$ est accordé à la Forêt récréative en 2021.

De plus, d'autres interventions non prévues au budget de la Corporation seront réalisées en 2021 :

- Installation d'une clôture au pourtour du garage de la Forêt récréative;
- Verdissement de l'aire de départ des sentiers.



5.7 - AUTRE DOSSIER

Depuis plusieurs années, la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or s'appuie sur un plan directeur d'une période de quatre (4) ans pour réaliser ses dossiers.

Après réflexion, il est plutôt proposé de doter la Corporation d'une vision à plus long terme puisqu'une période de quatre (4) ans passe assez rapidement si l'on considère qu'un parc se réalise entre deux (2) et trois (3) ans.

Ainsi, la Corporation préparera un plan directeur de huit (8) ans : 2022-2029 et intégrera les orientations du réseau cyclable.

5.8 - INVESTISSEMENTS 2021

Le tableau présente les investissements prévus en 2021 par la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or.

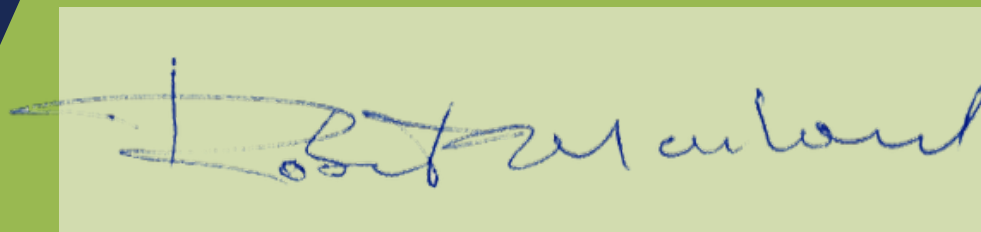
PROJETS	BUDGET
A - Parcs-écoles	10 000 \$
B - Parc du Château d'eau - Phase II	53 410 \$
C - Parc Maison du Citoyen	35 000 \$
D - Parc des Marais	15 000 \$
E - Forêt récréative	35 000 \$
Total :	<hr/> 148 410 \$

6 - Conclusion

L'année 2020 aura été marquée par un événement inattendu, la pandémie de la COVID-19. La Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or et l'organisation municipale ont fait preuve de résilience ce qui a permis de rendre à terme les dossiers planifiés.

D'autres projets majeurs sont prévus en 2021 et ils contribueront à revitaliser certains quartiers de la ville.

En terminant, il convient de remercier les membres de la Corporation, les bénévoles, les partenaires financiers, les services de la Ville (sports et plein air, infrastructures urbaines) ainsi que le conseil municipal qui nous accompagnent et nous soutiennent dans l'accomplissement de notre mandat.



Robert Marchand
Président de la Corporation
des Parcs et Espaces récréatifs



Ian Bélanger
Directeur du sports et plein air
Ville de Val-d'Or



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

ian.belanger@ville.valdor.qc.ca

819 824-1333 #4276

580, 7e Rue

Val-d'Or (Québec) J9P 3P3



Val-d'Or

Sports et plein air

Rédaction : Ian Bélanger, directeur

Mise en page : Katrine Rochon, agente administrative

Avril 2021